

# Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	2016/0377(COD)  Procédure terminée 02/03/2018 Décision d'entamer des négociations interinstitutionnelles confirmée en plénière (Art. 69c)
Préparation aux risques dans le secteur de l'électricité Abrogation Directive 2005/89/EC <a href="#">2003/0301(COD)</a>  Sujet 3.60.03 Gaz, électricité, gaz naturel, biogaz 3.60.10 Sécurité de l'approvisionnement énergétique  Priorités législatives <a href="#">Déclaration conjointe 2018</a> <a href="#">Déclaration conjointe 2017</a>	

Informations techniques	
Référence de procédure	2016/0377(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Abrogation Directive 2005/89/EC <a href="#">2003/0301(COD)</a>
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 194-p2
Base juridique modifiée	Règlement du Parlement EP 159
Consultation obligatoire d'autres institutions	<a href="#">Comité économique et social européen</a> <a href="#">Comité européen des régions</a>
Étape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ITRE/8/08692